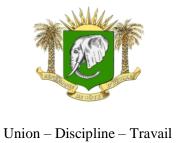
REPUPLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE





MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

PROJET D'URGENCE AGRICOLE DE CÔTE D'IVOIRE (PUA-CI)

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN

RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION ET GESTION DES

SAVOIRS (RSEGS)

Janvier 2022

I. CONTEXTE

Le PUA-CI vise à la fois à adresser l'urgence mais aussi et surtout de contribuer à la relance de l'économie agricole. Son objectif général est de préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits exploitants tout en les soutenant pour mieux reconstruire les systèmes de production.

Prévu pour être exécuté sur une période de 36 mois (2021-2024), il est structuré autour de deux principales composantes techniques que sont : i) la Composante 1 : Protection des systèmes d'approvisionnement locaux critiques et renforcement des moyens de subsistance et de la résilience des petits exploitants agricoles, correspondant à la phase d'urgence et ii) la Composante 2 : Maintien et renforcement de l'accès aux marchés et à de meilleurs services financiers, correspondant à la phase de relance économique.

Concernant les aspects institutionnels, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est désigné pour assurer la tutelle dudit projet. L'exécution technique de la composante 1 est assurée par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) et le MEF pour la composante 2.

Le PUA-CI a un coût total de 13,91 milliards de FCFA (21,44 millions EUR), financé par i) un prêt FIDA d'un montant de 10,24 milliards de FCFA (15,64 millions EUR), un don RPSF II de 377 millions de FCFA (577 000 EUR), un don ASAP du FIDA de 2,01 milliards de FCFA (3,07 millions EUR). Une contribution d'environ 815 millions de FCFA (1,245 millions EUR) est attendue des bénéficiaires et une contrepartie évaluée à 598 millions de FCFA (0,912 million EUR) est attendue de l'Etat.

II. <u>DESCRIPTION COMPLEMENTAIRE DU PROJET</u>

Le PUA-CI interviendra dans les zones les plus touchées des régions du Nord et Centre (Bagoué, Poro, Tchologo, Hambol and Gbêkê) et la zone de couverture du PROPACOM-Ouest (Tonpki, Kabadougou, Folon, Bafing, Worodougou et Béré). Il s'agira de poursuivre les investissements du PADFA (Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, sous financement du FIDA) et de préserver les acquis de PROPACOM-Ouest.

La mise en œuvre du projet nécessitera la mise en place d'/ de :

- un Comité d'Orientation et de Pilotage (COP) qui aura pour responsabilité d'orienter les approches de mise en œuvre du projet et d'approuver les programmes de travail et budgets annuels (PTBA) ;
- une Unité de Coordination de Projet (UCP), basée à Abidjan et qui sera en charge de la mise en œuvre administrative et financière, et de la stratégie d'intervention du Projet ;
- deux Comités d'Appui et de Suivi Technique (CAST) qui auront pour mission d'appuyer le COP et l'UCP dans l'exécution des activités du projet au niveau local et
- deux antennes locales dans les villes de Man et de Bondoukou.

Le Coordonnateur National rapportera directement au responsable du projet au sein du Ministère de l'Economie et des Finances ou Directeur National du Projet. Il sera assisté dans sa tâche du personnel suivant :

- un Responsable de l'Administration et des Finances (RAF) ;

- un Responsable de Passation des Marchés (RPM);
- un Responsable du Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs (RSEGS);
- quatre responsables sectoriels (riziculture, maïs-maraichage, productions animales-halieutiques et finance verte) et
- un personnel de support (secrétaire, chauffeurs...).

Les présents termes de référence se rapportent au recrutement du responsable suivi-évaluation.

III. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS DU RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION ET GESTION DES SAVOIRS (RSEGS)

Le Responsable du Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs (RSEGS) est placé sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité de Coordonation du PUACI.

Il est chargé, à ce titre :

- de concevoir et rendre opérationnel un système de suivi évaluation performant et adapté aux spécificités du Projet comme indiqué dans le document du Projet ;
- de diffuser les produits dudit système aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, notamment (i) le Ministère de l'Economie et des Finances, (ii) le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, (iii) le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et (iv) le FIDA;
- de préparer les rapports mensuels de suivi quantitatif à travers la mesure des indicateurs de résultats et le suivi qualitatif du Projet conformément au manuel de suivi-évaluation ;
- de produire les rapports d'avancement des projets et suggérer des approches novatrices pour l'atteinte des résultats tenant compte des processus d'exécution des projets et de leurs dimensions financières :
- de conduire l'élaboration des Projets annuels d'activités incluant des indicateurs de réalisation pour faciliter le suivi de leur mise en œuvre ;
- de tenir une documentation exhaustive des réalisations des projets, certifiant la qualité de la mesure des indicateurs ;
- de renforcer les capacités des partenaires chargés de l'exécution des activités du Projet sur les principes et procédures à suivre, et les assister dans la réalisation des activités et l'élaboration des rapports de suivi et évaluation ;
- d'appuyer les différents acteurs du Projet dans l'élaboration des termes de références des différentes activités ;
- d'évaluer la qualité des travaux des consultants recrutés par le Projet ;
- de développer et produire, en coordination avec les partenaires du projet, les outils pour suivre et évaluer, durant toute la période de mise en œuvre du Projet et à tous les niveaux à savoir les interventions et activités du Projet ;
- d'entreprendre sous l'autorité du Coordonnateur, toute initiative en relation avec le suivi et l'évaluation, susceptible de promouvoir l'efficacité et la bonne exécution du Projet.

IV. PROFIL DU CANDIDAT

Pour être éligible, les candidats doivent :

- être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Statistique, Agronomie, Agroéconomie, Economie ou diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience en suivi-évaluation d'au moins cinq (5) ans avec une expérience d'au moins trois (3) ans en qualité du responsable de suivi évaluation d'un Projet ou d'une institution ;
- avoir au moins une expérience dans le suivi-évaluation des Projets sous financement d'une institution internationale comme la Banque Mondiale, la BAD ou le FIDA;
- avoir une bonne connaissance dans le processus de planification et du suivi sectoriel ;
- avoir une connaissance des procédures et outils de suivi-évaluation des Projets financés par le FIDA serait un atout ;
- avoir une maîtrise du suivi de l'exécution des Projets et Projets statistiques sous financement des Partenaires au développement serait un atout ;
- posséder de solides capacités de synthèse et de rédaction des rapports ;
- être capable de travailler sous pression ;
- avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Ms-Project, Word, Excel, Power Point, etc.).

V. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un Curriculum Vitae actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de l'Economie et des Finances ;
- des copies légalisées des diplôme (s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection) ;
- une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- des références d'au moins trois (03) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

VI. <u>DURÉE DE LA MISSION</u>

Le Spécialiste en Suivi-Evaluation sera recruté pour une durée d'un (1) an, renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du Projet avec l'avis de non objection du FIDA.

VII. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

L'évaluation des performances du Responsable du Suivi-Evaluation et Gestion des Savoirs (RSEGS) se fera annuellement par le Coordonnateur du Projet, sur la base d'un contrat de performance établi

conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec le Directeur du Projet et le FIDA et serviront de base au renouvellement du contrat.

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le **Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances à travers le Comité de sélection mis en place à cet effet et** conformément à l'accord de financement du projet signé avec le FIDA. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à la non objection du FIDA

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse de dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien ;
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

VIII. <u>LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE DES CANDIDATURES</u>

Les dossiers de candidature (un original et quatre copies) devront parvenir, sous plis anonyme fermé, portant la mention « *CANDIDATURE AU POSTE DE RESPONSABLE DU SUIVI-EVALUATION ET GESTION DES SAVOIRS (RSEGS) DU PUA-CI* » au plus tard le lundi 07 février 2022 à 16h00 au secrétariat du Chef de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, auprès de Madame ANGBACOU Christiane.

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés (es). Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

- 27 20 30 50 91/27 20 20 09 83;
- missalide@yahoo.fr.

NB: L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin.

Toute candidature féminine est encouragée.